

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOLINCHART DU 12 AVRIL 2021

Date d'affichage : 07 avril 2021

Date de convocation : 07 avril 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le douze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur CARLIER Rémi, Maire.

Etaients présents : Mesdames PAWLICKI Cathy - CHENU Véronique - COMPAIN Sophie et Messieurs CARLIER Rémi - QUESTROY Denis - BOURGEOIS Jean-Luc - LEGRAND Denis - JARZYNSKI François - HEMMER Cédric - PÉRIN René

Etait absente: Madame CARBONNEAUX Barbara

Secrétaire de séance : PAWLICKI Cathy

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- De fixer le taux des taxes 2021 de la façon suivante :

Taxe du Foncier Bâti : 57.29 %
Taxe du foncier non bâti : 57.40 %

- De voter le compte administratif 2020
- De voter le compte de gestion du trésorier ;
- D'affecter le résultat de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT 2020

DEPENSES	-164 271.17
RECETTES	226 223.97
TOTAL	61 952.80
REPORT RESULTAT N-1	92148.97
TOTAL FONCTIONNEMENT	154 101.77

INVESTISSEMENT 2020

DEPENSES	-99 596.37
RECETTES	80 723.19
TOTAL	-18 873.18
REPORT RESULTAT N-1	27 331.22
TOTAL INVESTISSEMENT	8 458.04

RESTES A REALISER DEP N-1 -8 700.00

RESULTAT GLOBAL INVEST	-241.96
AFFECTATION RESULTAT	
2020 :	
C/1068 :	-241.96
C/R002 :	153 859.81

➤ De voter le budget de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT :

- DEPENSES : 361 203.31 €
- RECETTES : 361 203.31 €

INVESTISSEMENT :

- DEPENSES : 151 701 €
- RECETTES : 151 701 €

➤ De voter les subventions aux associations pour un montant de

<p style="text-align: center;">Comité des fêtes : 3 800 € Anciens combattants : 300 € ASL Molinchart : 140 €</p>

- D'approuver le choix de la commission de travaux et de choisir l'entreprise ATP de Coucy les Eppes pour réaliser les travaux de la rue du Moulin Mambert, pour un montant de 32 469.50 € HT.
- D'autoriser le Maire à signer une convention avec la communauté d'agglomération du Pays de Laon pour reprendre la compétence eaux pluviales ;

QUESTIONS DIVERSES :

Le syndicat SEROL changera le réseau rue de la Plaine en fin d'année. L'agence de l'eau souhaite un diagnostic des communes adhérentes.

Le conseil départemental propose des dispositifs pour l'emploi : une plateforme emploi = Aisne Actif et le dispositif Cap Jeunes.

La communauté de communes va reprendre le Fonds de Solidarité Logement (FSL) à la place des communes pour un montant de 20 000 euros. Elle propose des aides pour des travaux de rénovation de logements.

La pause des compteurs LINKY dans la commune aura lieu en Mai.

Les travaux de façade de la mairie par le chantier d'insertion seront exécutés au 2^{ème} trimestre 2021.

Le compteur électrique qui n'était plus utilisé à la mairie a été enlevé et l'abonnement résilié.

Les défibrillateurs ont été commandés par la CAPL, la part de la commune sera la différence entre le coût d'achat et la subvention.

L'achat du terrain de M Denisart avance, le géomètre a été contacté.

SIRTOM : une augmentation sur les ordures ménagères est prévue par la création d'une taxe sur les activités polluantes.

Pas d'augmentation de la cotisation du syndicat scolaire en 2021.

Mme Chenu fait part d'un problème de circulation rue Gilles, le stop n'est pas respecté et la vitesse est excessive alors que des enfants empruntent souvent cette rue. Le Maire propose d'installer un panneau « attention enfants », de la peinture au sol et d'étudier le passage à 30 km/heure dans les petites rues.

L'étude d'un terrain multisports est en cours.

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochains.

La séance est close à 20h10
Le Maire

